

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIER Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Acquisition de composteurs individuels et bio-seaux - Demande de subvention à l'ADEME et au Conseil général de la Gironde - Autorisation
--

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

La Direction Collecte et Traitement des Déchets (DCTD) assure la gestion du service public de la collecte, de la valorisation, et du traitement des déchets ménagers et assimilés.

Consécutivement aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement qui consistent entre autres à réduire la production d'ordures ménagères et assimilés de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années (loi Grenelle 1, chapitre 2 : Les déchets), la DCTD prévoit de lancer un Programme local de prévention des déchets (PLPD) en partenariat avec l'ADEME (cf délibération n°2011/0339 du 27/05/11).

Parmi les différentes actions qui seront proposées dans le cadre du PLPD, le compostage individuel prend une place essentielle.

Il s'agit en effet de réduire la quantité de déchets organiques (déchets verts et part fermentescible des ordures ménagères) par le développement du compostage individuel sur l'ensemble du territoire communautaire.

Une opération de distribution de composteurs individuels a été réalisée entre 2007 et 2009 (basée sur une expérimentation en 2003 dans le cadre du plan communautaire de valorisation des déchets verts adopté en 2006) par le biais d'une convention passée entre les communes et la CUB. Cette opération, qui a déjà permis la distribution de 7 315 composteurs, a rencontré un vif succès révélant ainsi une attente de la population.

Aussi, afin de poursuivre la démarche de distribution de composteurs déjà initiée, la CUB souhaite procéder à la passation de marchés publics pour l'acquisition de 8 000 à 15 000 composteurs individuels accompagnés de bio-seaux (matériel permettant de collecter les déchets de cuisine avant de les vider dans le composteur).

Les différents retours d'expériences liés à la distribution des composteurs individuels mettent en avant de nombreux avantages :

- matériel facilement intégrable dans les jardins (peu d'emprise au sol et bonne intégration esthétique),

- baisse des volumes collectés,
- réduction des déplacements en centre de recyclage,
- production, chez soi, d'un compost de qualité.

L'opération est estimée à 502 320 € TTC (420 000 € H.T.).

Pour aider le développement du compostage individuel, dans le cadre de son plan départemental de prévention le Conseil Général de la Gironde subventionne l'achat de composteurs individuels à hauteur de 40% du montant H.T., subvention plafonnée à 150 000 €.

Par ailleurs, l'ADEME subventionne l'achat de composteurs individuels à hauteur de 50% du montant H.T. plafonné à 500 000 €.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à solliciter la subvention auprès de l'ADEME et du Conseil Général de la Gironde
- à signer les documents s'y rapportant

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5215-20 6°,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Que pour respecter le Grenelle de l'Environnement, notre établissement doit mettre en œuvre des actions visant à réduire la production de déchets ménagers et assimilés.
Que le développement du compostage individuel par la distribution de composteurs et bio-seaux fait partie de ces actions.

DECIDE

ARTICLE 1:

Monsieur le Président est autorisé à solliciter des subventions du Conseil Général de la Gironde et de l'ADEME pour la réalisation de l'opération et à signer tous les documents s'y rapportant.

ARTICLE 2:

La dépense résultant de la mise en œuvre de l'action sera imputée sur les crédits d'investissement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2012, chapitre 21 compte 2158 CRB TF00 et programme OAA.

Les recettes découlant des soutiens financiers (ADEME et Conseil Général) seront versées au chapitre 13 compte 1321 et 1323.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 DÉCEMBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2011

M. DIDIER CAZABONNE